

Vous avez besoin de mettre à jour les données de votre base client ? Votre client public a omis de vous communiquer les données d'adressage de la facture ? Utilisez l'annuaire Chorus Pro pour retrouver rapidement les éléments qui vous manquent.

1.

Fonction de l'annuaire des structures publiques

Pour transmettre une facture via Chorus Pro, vous avez besoin de connaître certaines informations concernant le destinataire de la facture :

- Le **SIRET** du destinataire (*systématiquement demandé*),
- Un **code service** (*demandé par 5% des entités publiques*),
- Un **numéro d'engagement** (*numéro de bon de commande, demandé par 5% des entités publiques*).

Ces éléments vous sont transmis par les entités publiques dans le cadre des marchés ou à la commande. Cependant, vous pouvez les retrouver sur l'annuaire des structures publiques .

L'annuaire peut notamment vous permettre, lors d'un raccordement en EDI, de mettre à jour en masse votre base clients avec les éléments de facturation requis par vos clients publics.

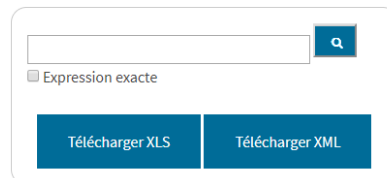
2.

Comment y accéder ?

L'annuaire des structures publiques est accessible :

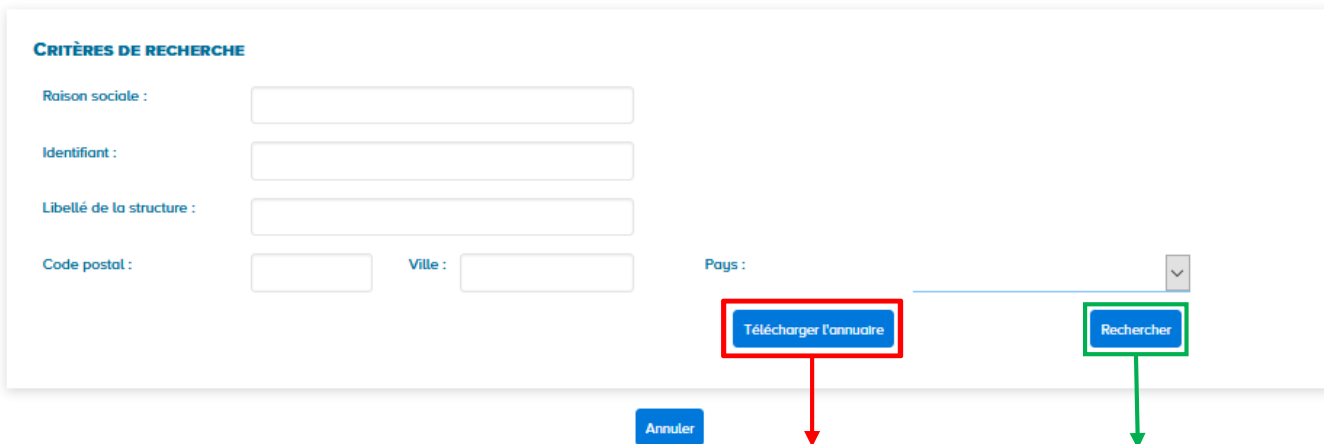
- Sur la **Communauté Chorus Pro** sous forme de fichier XML ou XLS et pour effectuer une recherche :

(<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/annuaire-cpro>)



- Sur **Chorus Pro**, en cliquant sur le bouton « Rechercher structure publique » présent sur la page d'accueil, l'écran ci-dessous s'affiche :

RECHERCHE D'UNE STRUCTURE PUBLIQUE



Cliquez sur le bouton **Télécharger l'annuaire** si vous souhaitez télécharger l'annuaire des structures publiques au format .csv

Indiquez un ou plusieurs critères puis cliquez sur le bouton **Rechercher** si vous souhaitez effectuer une recherche

- En EDI, par un système d'abonnement au **flux FAR37** via l'espace **Raccordements EDI et API** sur Chorus Pro.
- En API, grâce aux **services** permettant de télécharger ou consulter l'annuaire détaillé dans les Annexes API des Spécifications Externes.

3.

Quelles informations y trouve-t-on ?

L'annuaire répertorie un certain nombre de données vous permettant d'établir vos factures. Vous y trouverez notamment les informations qui sont obligatoires à la transmission (elles sont signalées dans les formulaires de saisie/dépôt de facture Chorus Pro par un astérisque).

Après avoir effectué une recherche à partir de l'annuaire disponible sur la Communauté Chorus Pro, le tableau ci-dessous s'affiche :

Statut	Identifiant	Raison Sociale	Adresse	Complement Adresse1	Complement Adresse2	Code Postal	Ville	Telephone	Courriel	Pays
+	20003201900018	CIAS CC DE L'ORIENTE	20 COURS CHARLES JEAN SARDCCHI			20270	ALERIA	04 95 57 97 83		France
+	21200358000035	EAU ASST ZALANA	VELFASCA			20272	ZALANA	04 95 39 62 89	mairiedezalana@wanadoo.fr	France
-	21200058200018	CANARI	VILLAGE			20217	CANARI			France
• Gère le statut Mise en Paiement : Non • Numéro d'engagement obligatoire : Non • Code service ou engagement obligatoire : Non • Code service obligatoire : Non • Structure a une MOA publique : Non • Structure est une MOA : Non • Structure active : Oui										
+	21200187900015	OLMETA DU CAP-CORSE	VILLAGE			20217	OLMETA DU CAP-CORSE			France

Statut

En cliquant sur le signe « + », vous pouvez obtenir ou vérifier les informations suivantes :

- Si la structure publique est bien **active** sur Chorus Pro,
- Si le destinataire de votre facture effectue ou pas une remontée du statut **Mise en paiement**,
- Si le **code service** doit obligatoirement figurer sur votre facture pour permettre son bon acheminement,
- Si le **numéro d'engagement** est retenu comme mention obligatoire (il s'agit du numéro de marché ou de commande),
- Si, dans le cadre des marchés de travaux, une **maitrise d'ouvrage** est bien présente dans la structure destinataire,

Identifiant

Il s'agit du numéro de **SIRET** de votre destinataire.

Raison sociale

- **Coordonnées postales et téléphonique** du destinataire de votre facture.

Attention, une facture sur laquelle un champ obligatoire n'est pas renseigné sera **rejetée** en entrée de Chorus Pro.

Pour les factures à **destination de l'Etat**, le code service et le numéro d'engagement sont toujours obligatoires.

Le code **FACTURES_PUBLIQUES** est exclusivement dédié à la **facturation intra-sphère publique**.

Seule une structure au statut **Actif** peut être facturée. Il vous faudra contacter votre client public pour connaître la raison de son inactivité.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le Guide d'utilisation des structures publiques sur la Communauté Chorus Pro : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/annuaire-cpro/>